



Réunion du Conseil Municipal

(Exécution de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le :
Le Mardi 24 FEVRIER 2026 à 20h00 en Mairie

ORDRE DU JOUR :

Préambule : Présentation de Seine & Yvelines Environnement des travaux de réduction des ruissellements au Hameau de DENISY.

- I.** Approbation du PV de la réunion du 09 décembre 2026.
- II.** Autorisation de signature du devis pour l'achat d'une tondeuse autoportée.
- III.** Vote des budgets primitifs : budget principal et budget annexe viabilisation.

Sainte Mesme, le 10/02/2026

**Le Maire,
Isabelle COPETTI**

